



VILLE DE BATHURST
RÉUNION PLÉNIÈRE
PROCÈS-VERBAL

le lundi 10 février 2025
19 h 00
Salle du conseil - Hôtel de Ville

Présent

K. Chamberlain, mairesse
P. Anderson, conseillère
D. Branch, conseiller
S. Brunet, conseiller
R. Hondas, conseiller
D. Knowles, conseiller
J.-F. LeBlanc, conseiller
S. Legacy, conseiller
M. Skerry, conseiller
M. Willett, maire adjoint

Fonctionnaires

T. Pettigrew, directeur général
M. Abernethy, ingénieur municipal
J.-S. Chiasson, agent de communications
C. Legacy, directeur du développement économique
R. Wilbur, directeur des parcs, du service des loisirs et du tourisme
C. Roy, administratrice exécutive
M. Bouffard, directeur municipal d'urbanisme
N. R. Rabé Harou, urbaniste junior

Autre(s)

Jacob Button, programmeur de loisirs

1. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Aucun conflit n'a été déclaré.

2. PRÉSENTATIONS DU PUBLIC ET DE L'ADMINISTRATION

2.1 Événement et collecte de fonds Corvette pour la Fête de la récolte par Evelyne Valotaire

L'événement de Corvette durant le Festival des récoltes 2024 à Bathurst a été un grand succès grâce au soutien de la ville. L'événement a attiré 80 propriétaires de Corvette (environ 160 visiteurs) provenant de l'Est du Canada et des États-Unis, remplissant les hôtels locaux à pleine capacité.

Les moments forts incluent une visite à une maison de retraite le vendredi, une rencontre au 13 Barrels, et une exposition impressionnante de 107 Corvettes le samedi—le plus grand rassemblement du genre dans l'Est du Canada. La soirée a proposé un service de navette pour

promouvoir une consommation responsable, un dîner à la marina et une soirée quiz. L'événement a également permis de récolter 2 000 \$ pour des œuvres de charité locales.

Ils sollicitent un don de 4 260 \$ pour l'édition 2025 afin de couvrir les frais de location de salles, de signalisation, de trophées, ils demandent également des articles promotionnels, afin d'assurer le succès d'une nouvelle édition.

2.2 Ours des Neiges Bathurst par Dustin Dahn et Roxane Pelletier

Le Club de ski de fond Snow Bears est un organisme à but non lucratif géré par des bénévoles depuis 2006, entretenant plus de 10 km de pistes dans le seul centre de ski de fond de la région Chaleur. Ils offrent des programmes pour 50 enfants (âgés de 3 à 13 ans), des leçons pour adultes, ainsi qu'un événement annuel Loppet.

Leur dameuse Bombardier PM275 de 1996, acquise en 2006, a subi une révision majeure en 2022, mais elle approche de la fin de sa vie utile. Le club prévoit son remplacement, avec la Prynnot-Husky comme option possible, coûtant environ 500 000 \$.

Un comité de collecte de fonds a été mis en place, en collaboration avec la Ville de Bathurst et d'autres partenaires, afin de réunir les fonds nécessaires et acquérir la nouvelle dameuse d'ici 3 à 5 ans. Ils sont en discussion avec différents niveaux de gouvernement et explorent des partenariats potentiels pour des discussions et des opportunités de financement pour ce projet.

2.3 Recommandations du comité de subvention

Le 15 janvier 2025, le Comité de subvention s'est réuni pour examiner la demande de subvention reçue pour 2025. Le conseiller Leblanc a présenté les recommandations du Comité.

Après discussion, le conseil a accepté de financer la demande initiale de 35 000 \$ pour le Nepisiguit Sports Lodge.

De plus, le conseil a convenu de maintenir la subvention initiale de 20 000 \$ pour l'Ancien Bureau de Poste. Cependant, aucun montant supplémentaire de 20 000 \$ ne sera accordé pour le moment. Toutefois, si un projet spécifique nécessite un financement supplémentaire, une nouvelle demande pourra être soumise.

2.4 Fest Hiver par Jacob Button

Jacob Button, le programmeur en loisirs, a présenté les événements de SnowFestHiver 2025, qui se dérouleront du vendredi 14 février au lundi 17 février, coïncidant avec la Journée de la famille. Ce festival, organisé par la communauté pour la communauté, a pour objectif de mettre en valeur les organisations locales souhaitant participer à SnowFestHiver. L'événement est conçu pour encourager les gens à profiter de la communauté pendant l'hiver.

2.5 Demande de rezonage pour promenade Daniel et boulevard Vanier par Marc Bouffard

Le service de l'urbanisme a reçu une demande de rezonage pour six parcelles situées à l'intersection de la promenade Daniel et le boulevard Vanier. Le propriétaire demande de modifier le zonage de R2 (Habitation à unité simple et à deux unités) à AI (Aménagement Intégré) afin de permettre le développement d'un complexe résidentiel comprenant un ensemble d'habitations à logements multiples de type en rangée. Le rezonage permettrait une utilisation résidentielle à plus haute densité dans une zone en croissance, conformément aux objectifs de planification municipale.

Dans le cadre du Plan municipal, il serait recommandé de modifier la désignation de l'utilisation des sols de la propriété indiquée par le demandeur de « Commercial » à « Aménagement Intégré ».

En ce qui concerne le Zonage, il serait recommandé de changer le zonage de la propriété de « Résidentielle de faible densité de type 1 - R2-1 » à « Développement intégré - DI ».

Les membres du conseil ont donné pour instruction au département de l'urbanisme de poursuivre la demande.

3. POLITIQUES

3.1 P2025-03 Politique des comités

La Ville de Bathurst reconnaît le rôle essentiel des comités dans le soutien au Conseil municipal et la promotion de l'engagement communautaire. L'adoption d'une politique sur les comités assurerait un cadre structuré et transparent pour leur création, leur gouvernance et leur dissolution, tout en respectant les exigences législatives et les objectifs stratégiques.

Cette politique améliorerait la prise de décision en officialisant la structure et le fonctionnement des comités. Une fois mise en œuvre, elle soutiendra le plan stratégique de la Ville en favorisant la collaboration, en promouvant l'engagement du public et en assurant la conformité avec les exigences législatives.

Il est recommandé que les membres du Conseil adoptent une politique relative aux comités afin de normaliser les pratiques de gouvernance, d'améliorer la transparence et d'harmoniser les activités des comités avec les priorités stratégiques de la Ville et les exigences législatives.

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 20 h 03.

Carolle Roy, Greffière municipale adjointe